



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Assemblée générale du samedi 22 novembre 2025 **Rapport financier du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025**

À valider par l'Assemblée générale

Compte de résultat 2024-2025

Les recettes

Nous avons des recettes à hauteur de 30 105 euros contre 24 368 euros en 2023-2024 soit plus 5 737 euros.

Le nombre de 477 adhérents est sensiblement identique à celui de l'exercice précédent.

Les cotisations sont en hausse de 4 874 € du fait de l'augmentation du montant de l'adhésion.

Les subventions aussi ont augmenté. Le Parc national des Pyrénées a réglé sur cet exercice les subventions de 2024 et 2025 pour un montant de 800 € chacune, d'où 2 000 € de subventions reçues y compris celle de Tarbes de 400 €.

- Cotisations - adhérents : 23 284 € (18 410 en 2023-2024)
- Subventions reçues : 2 000 € (400)
- Ventes des programmes : 1 220 € (1 350)
- Assurance Albingia : 1 352 € (1 616)
- Dons : 830 € (1 001)
- Produits financiers : 963 € (924)
- Locations et divers : 35 € (20).
- Produits exceptionnels : 421 € (647)

Les dépenses

Le total des dépenses atteint 28 925 euros, contre 24 641 euros en 2023-2024, soit une hausse de 4 284 euros.

Le parc informatique a été changé à Tarbes ainsi qu'à Pau (logiciel, ordinateurs, imprimantes).

De fait, cette année nous enregistrons une dépréciation annuelle, (amortissements de ces investissements) d'un montant de 1 801 €.

Le logiciel remplacé cet été, du fait de sa défaillance, l'a été mais pas dans sa totalité d'où une provision de 1 500 € pour achever sa mise en service totale, notamment l'accès à la vue imprimable installé en octobre.

- Frais EDF Tarbes : 869 € (1 127)
- Matériel de montagne : 0 € (260)
- Fournitures de bureau, entretien : 1 048 € (580)
- Location immobilière : 2 833 € (2 583)
- Maintenance matériel informatique : 678 € (1 134)
- Services extérieurs, divers : 1500 € (159)
- Formation : 370 € (360)
- Programmes, flyers, oriflamme : 3 112 € (1 854)
- Assurances : 1 745 € (1 696)
- Frais assemblée générale : 507 € (250)
- Repas réunions : 533 € (839)
- Timbres : 26 € (295)
- Télécom, internet : 1 384 € (1 399)

- Salaires nets : 7 652 € (7 370)
- Charges sociales : 2 726 € (3 169)
- Cotisations et divers : 616 € (400)
- Valeur nette comptable du matériel informatique : 1 381 € (1 166)
- Services bancaires : 144 €
- Amortissements : 1 801 €

Le résultat

La différence entre les recettes et les dépenses nous donne le résultat de l'exercice.

Au 31 août 2025, il est positif et s'élève à 1 180 euros.

Bilan comptable au 31 août 2025

Actif

- Immobilisations

Site internet : brut 2 718 €, amortissement 283 €, net : 2 435 €

Matériel de bureau : 4 055 €, amortissement 2 928 €, net 1 127 €

Matériel informatique 65 : 3 275 €, amortissement 2 081 €, net 1 194 €

Mobilier 65 : 3 982 €, amortissement 3 982 €, net 0 €

Matériel de montagne : 1 972 €, amortissement 1 972 €, net 0 €

- Créances

Charges payées d'avance : 328 €

Crédit mutuel : 39 179 €

Caisse siège social : 45 €

Total actif : 55 554 €, amortissements 11 246 €, net 44 308 €.

Passif

Fonds associatif : 36 121 €

Dus fournisseurs : 7 007 €

Total Passif : 43 128 €.

Résultat

1 180 euros

Budget prévisionnel 2025-2026

Le budget est la prévision des recettes et dépenses estimées pour l'année 2025-2026.

Il a été élaboré avec une hypothèse de 475 adhésions.

Il s'équilibre à 27 600 euros de recettes et autant de dépenses.

Sylvie LASSERRE
Trésorière